

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2021

Présents : Pascale CAVALIER, Alain TROCHARD, Didier BROS, Nathalie CUOZZO, Elie HERBEMONT, Céline BELLARA, Nicolas WISNIEWSKI, Sophie BERETTA, Magali GUEIDAN et Sabine DA COSTA

Absents excusés : Arnaud SAUVAIRE ayant donné procuration à Elie HERBEMONT

Date de la convocation : 9 avril 2021

La séance est ouverte à 18 heures 30, sous la présidence de Pascale CAVALIER, Maire, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 29 mars 2021.

Est nommée secrétaire de séance, Nathalie CUOZZO

Pascale CAVALIER donne lecture de l'ordre du jour :

Elle demande à rajouter à l'ordre du jour la délibération pour l'installation d'une citerne pour la protection des incendies sur une parcelle communale.

- Délibération création de poste adjoint technique à 35 heures et adjoint technique principal 1^{ère} classe à 35 heures
- Délibération augmentation taux indemnité de fonction maire et 1^{er} adjoint
- Délibération subvention Chats de Vielle
- Questions diverses

Installation d'une citerne pour la protection des incendies sur une parcelle communale

Pour la protection incendie du territoire, une citerne d'eau va être installée par le Syndicat des Lens-Pinèdes, sur la piste E1 (piste de Combas à Moulézan) sur une parcelle communale n°47. Une délibération n'est pas obligatoire pour l'installation de celle-ci, mais cela permet d'historiciser cette installation. Après discussion, le conseil municipal accepte l'installation de cette citerne.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Création de poste d'un adjoint technique à 35 heures et d'un adjoint technique principal 1^{ère} classe à 35 heures

Madame la maire rappelle que l'agent communal, Gilbert Marcon, part à la retraite le 24 septembre prochain (en tenant compte du solde de ses congés et de son compte épargne temps), et qu'il y a lieu de prévoir son remplacement, à partir du 16 août 2021. En vue du prochain recrutement, nous devons prévoir la création d'un poste d'adjoint technique à 35 heures par semaine et d'un adjoint technique principal 1^{ère} classe à 35 heures par semaine, le poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à 35 heures par semaine existant déjà (occupé par l'agent technique actuel). Il est précisé que les mutations ne seront pas prioritaires. Après discussion, le conseil municipal accepte la création de ces 2 postes. Il est évoqué également le projet d'aménagement du local actuel, avec la création d'un espace vestiaire (douche/WC). Madame la Maire donne lecture de la fiche de poste d'employé, préparé sur la base des données du CNFPT, et travaillée avec les adjoints auparavant, pour échanger et compléter les missions.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Augmentation du taux de l'indemnité de madame la Maire et du 1^{er} adjoint

Madame la Maire explique la charge de travail au niveau de la mairie et propose une augmentation de l'indemnité de maire et de 1^{er} adjoint. Après discussion, le conseil municipal accepte de passer l'indemnité de la maire de 20 % à 25,50 % et l'indemnité du 1^{er} adjoint de 7 % à 7,75 %, du 1^{er} avril au 31 décembre 2021.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1 (indemnité de la Maire)
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1 (indemnité du 1^{er} adjoint)
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Subvention les Chats de Vielle

Madame la Maire rappelle qu'une subvention est allouée chaque année à l'association les Chats de Vielle. Elle présente le résultat 2020 et le budget 2021 que l'association lui a communiqué. Après discussion, le conseil municipal accorde à ladite association, une subvention de 300 €.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Questions diverses

- Eclairage public : choix des lanternes qui vont être en harmonie avec l'existant, soit 3 thématiques (cœur de village ancien, les axes complémentaires, la RD 6110)
- Rencontre future avec l'étude notariale de Quissac pour finaliser des actes d'alliement
- Proposition de réflexion pour le nom de rue de la 2^{ème} tranche du lotissement
- Questions autour des excréments d'animaux : appel au civisme
- Trouver un nom au passage entre le lotissement et la RD 6110

TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE SONT CONSULTABLES EN MAIRIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30

La Maire,

Les conseillers municipaux,



(Handwritten signature in blue ink)

(Handwritten signature in blue ink)

(Handwritten signature in blue ink)

(Handwritten signature in blue ink)

(Handwritten signature in blue ink)